

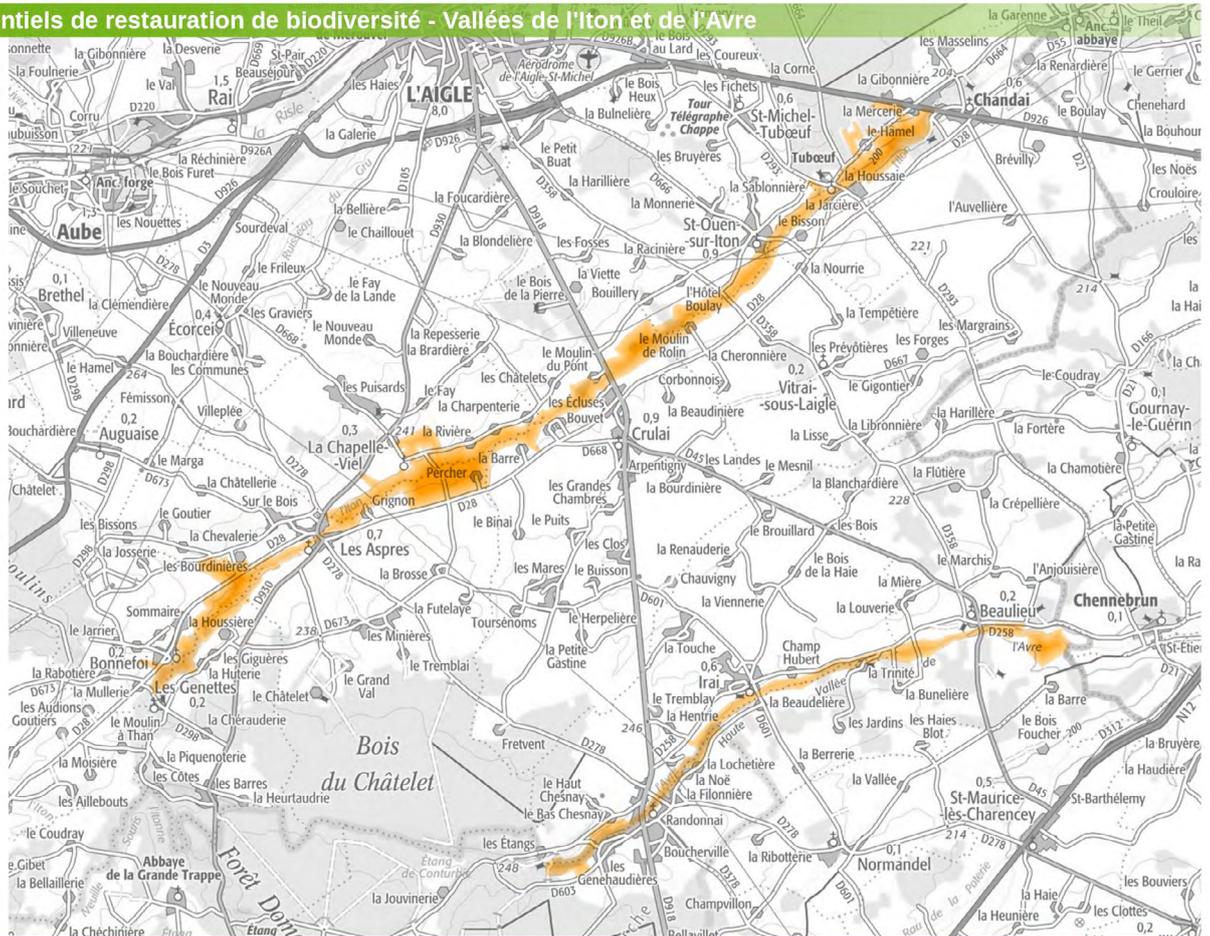
# Vallées de l'Iton et de l'Avre

## Secteurs potentiels de restauration de biodiversité - Vallées de l'Iton et de l'Avre



Identifiant du secteur : 61-5

Secteur potentiel de restauration de la biodiversité



Sources :  
IGN ScanExpress,  
IGN AdminExpress,  
DREAL - Normandie  
Production :  
Le 24/03/2018 - DREAL-NORMANDIE

0 1 2 km



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

### Localisation

**Département** : Orne

**E.P.C.I.** : CC des Pays de L'Aigle, CC des Hauts du Perche, CC Interco Normandie Sud Eure

**Communes** : Bonnefoi, Les Genettes, Les Aspres, Auguaise, La Chapelle-Viel, Crulai, Vitrai-sous-Laigle, Saint-Ouen-sur-Iton, Chandai, Beaulieu, Irai, Tourouvre-au-Perche.

### Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Domaine communal

### Milieux principaux

Cours d'eau, zones humides, cultures, prairies, haies, boisements

### Mesures de protection/gestion connues

- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Périmètre de protection de captage



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT  
NORMANDIE

## Enjeux principaux

Ce secteur correspond à deux vallées qui forment des corridors écologiques majeurs au sein d'un secteur de plaine entre le complexe forestier de Breteuil (Eure) avec celui des forêts du Perche et de la Trappe (Orne).

L'enjeu est clairement de maintenir et optimiser ces corridors en maintenant les milieux naturels en bon état et en réduisant les obstacles à la libre circulation des espèces terrestres et aquatiques.

## Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ remettre en herbe les parcelles en cultures, notamment en fond de vallée
- ▶ boiser ou remettre en herbe les parcelles en cultures, notamment sur les pentes
- ▶ mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau
- ▶ soutenir les pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ mettre en place une gestion raisonnée de la ripisylve
- ▶ creuser des mares prairiales, des dépressions
- ▶ traiter les espèces exotiques envahissantes
- ▶ enlever les obstacles à la libre circulation des cours d'eau

## Principales espèces rares et/ou protégées

Peu d'investigations naturalistes ont été menées sur ces sites. Les rares secteurs inventoriés révèlent néanmoins la présence d'espèces intéressantes.

### Flore

La végétation prairiale comporte des espèces intéressantes. Citons la présence d'abondantes orchidées parmi lesquelles l'Orchis négligé, l'Orchis incarnat et l'Epipactis des marais.

Le climat à affinités montagnardes de ce secteur du Perche ornaï est à l'origine de la présence de la Renouée bistorte et de la Benoîte des ruisseaux.



Benoîte des ruisseaux  
(*Geum rivale*)



Orchis incarnat  
(*Dactylorhiza incarnata*)



Renouée bistorte  
(*Persicaria bistorta*)

### Faune

Les chants de la Locustelle tachetée et du Bruant des roseaux y sont réguliers et indiquent leur reproduction. Le lézard vivipare y a été observé.



Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)

## Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr